



Centre Hospitalier Jacques Boutard
Place du Président Magnaud – CS60085
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Direction

Saint-Yrieix-la-Perche,

Le 25 janvier 2021

Courrier à destination des familles de résidents

«TITRE1» «PRENOM1» «NOM1»
«ADRESSE1»
«CODEP» «VILLE»

N/Réf. CH/FD/VD/ 2021-17

Disponible sur le site internet de l'établissement

Objet : point sur la campagne de vaccination contre la COVID-19

«TITRE1»,

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté auprès des résidents le vendredi 8 janvier 2021.

A ce jour, 118 résidents ont bénéficié de la première injection du vaccin « Pfizer / BioNTech.

Cette campagne se déroule dans de très bonnes conditions. Aucun effet indésirable grave du vaccin n'a été constaté. La deuxième injection est prévue au bout de 21 jours conformément aux recommandations des autorités sanitaires.

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous vous avons sollicité pour recueillir les consentements à la vaccination de votre proche mi-décembre. Les protocoles sanitaires ont depuis évolué et par conséquent le recueil de consentement écrit n'est plus nécessaire. Les médecins d'EHPAD et d'USLD réalisent des consultations pré-vaccinales pour informer tous les résidents et recueillent à ce moment-là leur consentement. L'avis de la famille est bien sûr pris en compte et les médecins contactent les familles qui auraient un avis contraire.

Un calendrier de vaccination est établi par les médecins, comprenant notamment les résidents ayant eu la COVID il y a moins de 90 jours afin de pouvoir vacciner dès que possible les résidents qui le souhaitent. A ce titre, n'hésitez pas à contacter les médecins de l'unité de votre proche pour obtenir des informations sur la vaccination.

Un maintien de la programmation des visites dans les espaces de rencontre :

Si la situation est stabilisée pour nos EHPAD et USLD, la circulation du virus sur le territoire reste préoccupante.

Les visites sont donc toujours organisées sur rendez-vous dans les espaces de rencontres dédiés. Je porte à votre connaissance le nouveau numéro pour la prise de rendez-vous : **05.55.75.74.03**

Une adaptation des animations et de la vie sociale :

Depuis le 23 décembre, les animations collectives en petits groupes de 4 / 5 résidents ont repris dans l'ensemble des secteurs d'hébergement ainsi que les repas en salle à manger. Les mesures barrières restent en vigueur (distanciation physique et désinfection des mains).

Nous adaptons nos mesures selon les conditions épidémiologiques de notre territoire, dans le respect des mesures gouvernementales et toujours avec bienveillance pour nos résidents.

Nous continuerons à vous tenir informés régulièrement de l'évolution de la situation.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Je vous adresse mes sincères salutations.

Le Directeur Délégué

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Cyrille Harmel